AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

IMPRIMERIE DE LA STATION "ALSACE et LORRAINE". - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 6 22 mars 1979

VIGNE

- EXCORIOSE -

Longtemps considérée comme secondaire, l'excoriose s'est, depuis quelques années, développée dans beaucoup de vignobles français jusqu'à devenir très grave dans certaines situations. En Alsace, une prospection effectuée en collaboration avec les conseillers des S.U.A.D. du Bas-Rhin et du Haut-Rhin nous a permis de déceler plusieurs foyers importants d'excoriose, notamment dans les communes de SAINT-HIPPOLYTE, RIBEAUVILLE, INGERSHEIM, WUENHEIM. Cette liste n'est, bien entendu, pas limitative et il est fort probable que d'autres zones contaminées existent.

Nous alertons les viticulteurs de la gravité de cette maladie qui provoque assez rapidement un dépérissement des ceps, et nous leur recommandons de contrôler soigneusement leurs parcelles (principalement celles en situation humide) pour détecter la présence éventuelle d'excoriose. Des interventions fongicides spécifiques pourront être envisagées sur les vignes contaminées.

PRINCIPAUX SYMPTOMES DE L'EXCORIOSE

Cette maladie est provoquée par un champignon (Phomopsis viticola) qui s'attaque principalement aux sarments de la vigne.

Au printemps, les bourgeons de la base des sarments ne débourrent pas ou donnent une végétation très faible, d'où un dénudement progressif des bois par la base. Des lésions brunâtres, souvent lenticulaires (taches en "boutonnières") apparaissent à la base des pousses. Les empattements des sarments s'hypertrophient et se crevassent, tout en devenant plus fragiles, et certains d'entre eux se brisent sous l'effet du poids des grappes ou du vent. Plus rarement, des lésions brunes peuvent se former sur les pédoncules des grappes et provoquer leur chute.

En hiver, la maladie se reconnait par la présence de taches brunâtres en boutonnière et de crevasses à la base des sarments dont l'empattement hypertrophié est parfois brisé. Sur certains cépages (Muller thurgau), les bois présentent une décoloration blanche caractéristique. On observe sur les écorces une multitude de petits points bruns appelés pycnides correspondant aux organes de conservation et de multiplication du champignon.

Nous signalons toutefois que les symptômes de l'excoriose peuvent assez facilement être confondus avec ceux d'autres maladies de la vigne. En particulier, les dépérissements de ceps signalés depuis quelques années dans le vignoble alsacien seraient dus, pour la plupart, à d'autres champignons lignicoles (Esca, Eutypiose, Pourridiés...) contre lesquels nous sommes encore assez désarmés. En cas de doute, consulter les conseillers viticoles de votre région ou nous contacter.

.../...

METHODES DE LUTTE

Pour éviter l'extension de l'excoriose, un certain nombre de règles doivent être respectées :

- détruire par le feu les sarments malades,

- utiliser, pour le greffage, des sarments sains et éliminer systématiquement les cinq ou six premiers yeux de la base qui hébergent fréquemment le champignon,

- éviter les situations humides, favorables au développement de la maladie.

Deux périodes d'intervention chimique contre l'excoriose de la vigne sont possibles :

- des traitements d'hiver ou de pré-débourrement qui détruisent les pycnides : pulvériser, de préférence après la taille, une bouillie à base d'Arsénite de sodium, à la dose de 625 g d'Arsenic par hectolitre (Pyralesca double, Pyrarsène concentré, Prodalumnol double). Il est recommandé de traiter par temps sec sur ceps bien ressuyés, pendant le repos de la végétation (au plus tard, au début du gonflement des bourgeons) et au moins 15 jours après la taille, pour éviter toute toxicité et phytotoxicité du produit. La pulvérisation doit être abondante et réalisée avec un appareil à lance. Dans les cas très graves, on peut envisager de faire deux applications : l'une après la taille, l'autre un peu avant le débourrement. Les huiles jaunes ont aussi une certaine efficacité sur l'excoriose, tout de même insuffisante et nettement inférieure à celle de l'Arsénite de sodium,

- des traitements de post-débourrement ou de printemps qui protègent la vigne des contaminations par les spores issues des pycnides. Deux applications aux stades C-D (pointe verte) et D-E (premières feuilles étalées) sont préconisées avec l'une des matières actives suivantes :

. dichlofluanide (Euparène)	: 200 g/hl
. dithianon (Delan)	: 50 g/hl
. folpel (nombreuses spécialités)	: 150 g/hl
. mancozèbe (nombreuses spécialités)	: 280 g/hl
. métirame de zinc (Polyram)	: 320 g/hl
. propinèbe (Antracol)	: 280 g/hl

ou l'une des associations :

. captafol + curzate + cuivre (Syphal),
. folpel + captafol (Mycodifol),
. folpel + captafol + curzate (Sygan),
. folpel + curzate (Antéor),
. folpel + éthylphosphite d'aluminium (Mikal),
. folpel + mancozèbe (Mancofol),
. manèbe + méthylthiophanate (Organil, Peltar) ...

Dans les parcelles fortement atteintes, il est nécessaire d'effectuer ces deux types de traitements dont l'action est complémentaire : 1 à 2 traitements d'hiver + 2 traitements de printemps. La lutte doit être poursuivie pendant plusieurs années sans interruption si on veut espérer freiner la maladie. Il faut savoir, en effet, que, quel que soit le produit employé, les traitements contre l'excoriose ne permettent pas une guérison totale de la vigne ; ils maintiennent seulement les dégâts dans des limites acceptables et empêchent l'extension de la maladie.

Dans les parcelles peu atteintes, situées en zone humide ou à proximité de foyers d'excoriose, il est préférable de s'abstenir d'effectuer des traitements à l'Arsenite de sodium, du fait de la forte toxicité de ce produit ; les interventions de post-débourrement suffisent à protéger efficacement la vigne contre l'excoriose dans ce cas-là.

.../...

213. Date et levée des adventices :

Les mauvaises herbes à levée tardive telles que la morelle noire, les panics, les sétaires, les digitaires ne sont pas contrôlées par les herbicides de pré-semis.

22. Herbicides de post-levée

221. Préparation de la bouillie

Les bouillies à base de Bétanal risquent de floculer en cuve si les précautions élémentaires ne sont pas prises lors de leur confection.

Mode opératoire :

- verser 20 litres d'eau en fond de cuve, ajouter Bétanal et éventuellement Tramat et huile, compléter avec de l'eau et faire fonctionner l'agitateur,

- nettoyer journellement la cuve, la crépine, les filtres et buses. Rincer la cuve et les circuits de distribution.

Il faut signaler que ces bouillies sont d'autant plus stables qu'elles sont plus concentrées.

222. Traitements en plein ou traitements localisés :

Les traitements localisés permettent de réaliser des économies substantielles sur les herbicides, mais présentent de nombreux inconvénients :

- l'irrégularité de la largeur de la bande traitée en localisé amène à majorer les doses et les résultats sont souvent moins bons,

- le traitement localisé triple le temps nécessaire à l'épandage, les interventions ponctuelles sont difficiles et ne peuvent être envisagées qu'à parfaite visibilité des rangs de betteraves.

Il semble donc préférable de réaliser le premier traitement de post-levée au moins en plein.

223. Le fractionnement :

Le fractionnement en deux demi-doses appliquées à 4-8 jours d'intervalle permet d'améliorer l'efficacité herbicide des produits tout en prolongeant leur activité.

(ces données sont le résumé d'un texte sur le désherbage chimique de la betterave sucrière , qui est à la disposition de ceux de nos abonnés qui en feront la demande - joindre 2,10 F en timbres pour frais d'expédition).

CULTURES MARAICHERES ET LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

- CHOU -

MOUCHE DU CHOU

Bien que la désinfection insecticide du sol avant semis en pépinière soit généralisée pour lutter contre la mouche du chou, nous rappelons que cette technique reste indispensable pour obtenir des plants indemnes avant repiquage.

Les produits suivants peuvent être utilisés (doses en kg de matière active par hectare) :

- chlorfenvinphos (Birlane, Basosol, Psilatox) : 6 kg
- trichloronate (Phytosol) : 2,5 kg
- bromophos éthyl (Nexagan) : 5,4 kg
- diazinon (Basudine, Umuter) : 8 kg
- diéthion (Hylémox poudre) : 5 kg.

Les conseils de traitement pour la protection des plants au repiquage seront donnés ultérieurement.

.../...

P 160

/ GRANDES CULTURES /

- BETTERAVES SUCRIERES -

DESHERBAGE

La betterave sucrière est particulièrement sensible à la concurrence des mauvaises herbes. Sur les cultures qui précèdent les betteraves, le planteur mettra en oeuvre les travaux culturaux qui permettront de réduire sensiblement la flore adventice, il attachera un soin particulier aux déchaumages et aux labours.

Sur la culture, le betteravier procédera aux binages mécaniques et aux désherbages pour éliminer les mauvaises herbes.

L'efficacité des nombreux herbicides proposés est souvent incomplète car auncun produit ne détruit totalement les graminées et les dicotylédones dans les cultures. Un désherbage intégral suppose l'établissement d'un programme mettant en eouvre plusieurs matières actives. Le choix se fera en tenant compte de la flore adventice et de la nature du sol (dans le cadre de l'homologation, il n'est malheureusement pas possible de demander à celle-ci de cautionner des programmes de traitement qui peuvent, en effet, se multiplier à l'infini).

1. LES HERBICIDES

11. Les antigraminées

111. Pré-semis incorporés :

- diallate ou triallate (Avadex ou Avadex BW liquide - 3,5 l/ha) (*)
- cycloate (Ro-Neet - 4 l/ha) (*).

112. Post-levée :

- alloxydime sodium (Fervin - 1 250 kg/ha) (*)
- dichlofop-méthyl (Illoxan - 3,5 l/ha) (*).

12. Les antidicotylédones

121. Pré-semis incorporés :

- chloridazone (Pyramine - 4 kg/ha) (*)
- métamitrone (Goltix - 4 kg/ha) (*)
- lénacile (Venzar - 1 kg/ha) (*).

122. Post-levée :

- phenmédiphame (Bétanal - 6 l/ha) (*)
- acide 3.6 D.C.P. (Lontrel SF 100 - 1,2 l/ha) (*).

13. Les produits complémentaires

- éthofumésate (Tramat, Nortran - 5 l/ha) (*)
- les huiles paraffiniques (nombreuses spécialités - 3 à 5 l/ha) (*) ...

2. PRECAUTIONS A PRENDRE POUR L'EMPLOI DES HERBICIDES SUR BETTERAVES

21. Herbicides employés en pré-semis

211. L'incorporation :

Ces herbicides à action racinaire doivent être soigneusement mélangés au sol. Certains d'entre eux (Avadex) sont volatils et doivent être incorporés dans les heures qui suivent, de préférence au vibroculteur équipé d'une herse-cage. Les herbicides racinaires, épandus en surface, perdent une grande partie de leur efficacité en période sèche.

212. Nature du sol :

Dans les sols argileux ou riches en humus, les herbicides racinaires sont déconseillés ; ces produits sont fixés sur le complexe argilo-humique et leur efficacité devient insuffisante.

(*) dose d'homologation de la spécialité commerciale susceptible d'être adaptée dans le cadre d'un programme de traitement.

.../...

- CAROTTE -

MOUCHE DE LA CAROTTE

L'an dernier, la mouche de la carotte a causé des dégâts non négligeables dans de nombreux secteurs de la Circonscription, surtout sur cultures tardives. Le traitement insecticide du sol avant le semis assure une protection efficace de la culture s'il est réalisé sur toute la surface. Les essais ont démontré que l'application en localisation sur le rang de semis est insuffisante.

Utiliser l'un des produits suivants (doses exprimées en kg de matière active à l'hectare) :

- chlorfenvinphos (Birlane G 10, Basosol 10 G, Psilatox) : 5 kg (ou en pulvérisation),
- trichloronate (Phytosol) : 2,5 kg (ou en pulvérisation)
- bromophos-éthyl (Nexagan) : 5,4 kg
- carbophénothion (Rémadion 5 G) : 6 kg
- diazinon (Basudine 10 G, Umuter D) : 8 kg
- diéthion (Rhodocide, Hylémox poudre) : 5 kg
- fonofos (Dyfonate 5 G) : 2 kg.
- chlorfenvinphos + parathion (Birlane mixte) 5 + 5 kg.

ARBRES FRUITIERS

- POIRIER -

TAVELURE DU POIRIER

Malgré les nuits toujours froides, nous assistons à un débourrement assez régulier des poiriers et le stade C est couramment atteint sur les variétés précoces. Les premières feuilles pourraient donc apparaître très prochainement. Les premières contaminations étant possibles sur la végétation naissante, un premier traitement anti-tavelure est conseillé dès que les poiriers deviendront réceptifs, c'est-à-dire au stade C 3 - D.

PSYLLES DU POIRIER

Des pontes encore peu nombreuses sont déposées depuis quelques jours. Il est cependant trop tôt pour intervenir.

GRANDES CULTURES

- COLZA -

CHARANCON DE LA TIGE (C. napi)

Les captures restent faibles dans l'ensemble des secteurs. Cependant, les journées ensoleillées constatées actuellement dans notre région étant favorables à la sortie des charançons, il convient de surveiller ses parcelles, la période de sensibilité du colza à ce ravageur s'étalant du stade reprise de végétation (C 1) au stade colza 20 cm (D 2).

Un traitement serait à envisager sur les parcelles où le seuil de 10 captures journalières en cuvette jaune serait atteint pendant le stade sensible du colza à l'égard de cet insecte.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

P 161